

COTISATIONS 2023

Cas général : pour les entreprises individuelles, sociétés et autres groupements assimilés (adhérents bénéficiaires (1) et adhérents actifs (2))

Cotisation annuelle H.T. : 200,00 Euros
TVA à 20,00 % : 40,00 Euros
MONTANT TOTAL T.T.C. : 240,00 Euros

- (1) Adhérents bénéficiant d'un avantage fiscal.
(2) Adhérents bénéficiant d'un panier de prestations, sans avantage fiscal (dans ce cas, aucune mission de prévention fiscale effectuée).

Cotisation annuelle réduite pour les entreprises adhérant au cours de leur première année d'activité (3)

Cotisation annuelle H.T. : 100,00 Euros
TVA à 20,00 % : 20,00 Euros
MONTANT TOTAL T.T.C. : 120,00 Euros

- (3) Concerne tant les adhérents bénéficiaires que les adhérents actifs susvisés.

Cotisation annuelle réduite pour les adhérents relevant du régime micro-entreprise ou du régime de l'auto-entreprise

Cotisation annuelle H.T. : 15,00 Euros
TVA à 20,00 % : 3,00 Euros
MONTANT TOTAL T.T.C. : 18,00 Euros

Remarque :

La cotisation annuelle est due en totalité, quelle que soit la date d'adhésion (pas de proratisation possible selon les textes régissant les organismes de gestion agréés).

12 rue Fischart - CS 40024
67084 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 45 60 20
Fax. 03 88 60 65 22
www.cgalsace.fr
info@cgalsace.fr



Coordonnées bancaires pour les virements (merci de bien vouloir indiquer votre numéro d'adhérent)

Domiciliation	La Banque Postale Centre financier de Strasbourg
IBAN	FR37 2004 1010 1501 5938 1A03 608
BIC	PSSTFRPPSTR

N° SIRET 310 784 178 000 41
N° APE 9499Z – N° TVA intracommunautaire FR 89310784178
Centre de gestion agréé par décision de la DGI en date du 28 septembre 1976,
renouvelée – N° d'identification : 101670

Gestion et prévention au service de votre dynamique

TARIFICATION DES PRESTATIONS DE SERVICES POUR 2023

PRESTATIONS DE SERVICES (pour les adhérents bénéficiaires ou actifs, certaines prestations de services sont incluses dans la cotisation annuelle)	TARIFS H.T. POUR L'ANNÉE 2023		
	ADHÉRENT BÉNÉFICIAIRE	ADHÉRENT ACTIF	NON- ADHÉRENT
	Cotisation annuelle de 200 € H.T. (réduite une fois à 100 € H.T. en cas d'adhésion la 1 ^{ère} année d'activité, ou réduite à 15 € H.T. dans le cas du micro BIC/BA ou de l'auto-entreprise)		
1. Dossier de gestion établi par le CGA Alsace	Coût inclus dans la cotisation annuelle, car mission obligatoire	Coût inclus dans la cotisation annuelle	NON
2. Dossier de performance établi par la société OGA Services	Coût inclus dans la cotisation annuelle	Coût inclus dans la cotisation annuelle	NON
3. Statistiques professionnelles BIC établies par le CGA Alsace	Coût inclus dans la cotisation annuelle, car mission obligatoire	Coût inclus dans la cotisation annuelle	NON
4. Statistiques professionnelles BA établies par le CGA Alsace	Coût inclus dans la cotisation annuelle, car mission obligatoire	Coût inclus dans la cotisation annuelle	NON
5. Statistiques valeurs des cessions de fonds de commerce et fonds artisanaux... , établies par la société OGA Services	Coût inclus dans la cotisation annuelle	Coût inclus dans la cotisation annuelle	NON
6. Formations catalogue	Coût inclus dans la cotisation annuelle, car mission obligatoire	Coût inclus dans la cotisation annuelle	400 € en présentiel 250 € en webinaire
7. Formations spécifiques (hors catalogue)	400 € en présentiel 250 € en webinaire	400 € en présentiel 250 € en webinaire	400 € en présentiel 250 € en webinaire
8. Mission de prévention fiscale (ECCV et, le cas échéant, EPS)	Coût inclus dans la cotisation annuelle, car mission obligatoire	Non applicable	Non applicable
9. Examen de Conformité Fiscale (ECF) Important : ECF réalisé seulement si l'entreprise a un E-C <u>et</u> si le CA HT est < 1.500.000 € (au-delà, le CGA Alsace doit être consulté pour l'établissement d'un devis)	400 €	400 €	600 €